



PRESIDENCE DU GOUVERNEMENT



CDL-UD(2017)002prog
Or. Engl.

**COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)**

en coopération avec

LA PRESIDENCE DU GOUVERNEMENT DE LA TUNISIE

Séminaire régional pour les hauts cadres de l'administration

UniDem Med

**“PERFORMANCE, MERITE ET EGALITE
DANS LE SERVICE PUBLIC”**

**Hôtel Dar el Marsa
La Marsa, Tunisie**

27 - 30 mars 2017

PROGRAMME

Lundi 27 mars 2016

09h30 Mots de bienvenue

M. Mohamed CHERIF, Président du Comité Général de la Fonction Publique, Présidence du Gouvernement, Tunisie

Mme Caroline MARTIN, Division de la Coopération avec le Voisinage, Commission de Venise, Conseil de l'Europe

09h45 - 10h00 Introduction générale

Mme Neila CHAABANE, Directrice de l'Ecole doctorale, Faculté de sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis, ancienne Secrétaire d'Etat à la Femme et à la Famille, Tunisie ; Membre suppléant de la Commission de Venise au titre de la Tunisie

THEME 1 : VERS UNE NOUVELLE GESTION PUBLIQUE ? NOUVELLES MISSIONS ET NOUVEAUX DEFIS DEVANT LE SERVICE PUBLIC

10h00 - 13h00 Première session (pause-café : 11h00 - 11h15 ; photo de famille : 11h00)

Comment répondre aux nouveaux défis et la nécessité d'efficience sans compromettre les valeurs du service public ? Dans cette première session seront traitées la sauvegarde et la pertinence des principes fondateurs du service public (neutralité, continuité, intérêt général etc.) à la lumière des nouvelles missions du service public et la prééminence de la culture des droits de l'homme et de l'Etat de droit.

Intervenants :

M. Johan HIRSCHFELDT, Ancien président de Svea hovrätt (Svea Cour d'appel), Stockholm, Suède, Membre suppléant de la Commission de Venise au titre de la Suède

M. Lech MARCINKOWSKI, Administration publique, SIGMA, OCDE

Expérience nationale – Autorité Nationale Palestinienne

M. Fathy KHADER, Directeur Général du Contrôle Externe, Direction Générale du Conseil du Personnel

Mme Reem JARRAR, Auditeur Administratif, Direction Générale du Conseil du Personnel

Modérateur :

Mme Neila CHAABANE, Directrice de l'Ecole doctorale, Faculté de sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis, ancienne Secrétaire d'Etat à la Femme et à la Famille, Tunisie ; Membre suppléant de la Commission de Venise au titre de la Tunisie

Discussion

13h00 - 14h30 Déjeuner

THEME 2 : EVALUATION DE LA PERFORMANCE ET REGLES D'ETHIQUE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

14h30 - 17h30 Deuxième session (pause-café : 16h00 - 16h15)

Comment garantir l'intégration des questions d'éthique dans le service public ? Quels sont ses domaines d'application (prestations, politiques et communication publiques) ainsi que ses références et dispositifs (codes de bonne conduite, formation, sensibilisation etc.). Quelles sont les meilleures pratiques existantes en termes d'accompagnement et d'encadrement (conseillers d'éthique par exemple) et avec quel positionnement intra et extra administratif et risques associés ?

Intervenants

M. Holger SPERLICH, Directeur auprès du Gouvernement, Ministère Fédéral de l'Intérieur, Allemagne

M. Mehrez HAFSI, Administrateur en Chef, Département de la Gouvernance, Présidence du Gouvernement, Tunisie

Expérience nationale : Jordanie

Dr. Omar AL-GHWAIRI, Directeur, Département des Politiques et Développement des Ressources Humaines, Ministère du Développement de la Fonction Publique

M. Mutasem MRAYAN, Directeur, Unité des Affaires Juridiques, Ministère du Développement de la Fonction Publique

Modérateur :

Mme Neila CHAABANE, Directrice de l'Ecole doctorale, Faculté de sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis, ancienne Secrétaire d'Etat à la Femme et à la Famille, Tunisie ; Membre suppléant de la Commission de Venise au titre de la Tunisie

Discussion et conclusions de la journée



Mardi 28 mars 2017

THEME 2 : EVALUATION DE LA PERFORMANCE ET REGLES D'ETHIQUE DANS LA FONCTION PUBLIQUE (suite)

09h30 - 13h00 Troisième session (pause-café : 11h00 - 11h15)

Comment garantir une meilleure performance sans compromettre la qualité des services rendus ? Quelles sont les limites de la culture de la performance basée sur les résultats ? La 3^{ème} session se penchera sur les différences dans les systèmes d'évaluations (individuels et collectifs) et dans

les politiques publiques (gestion des ressources humaines, dispositions juridiques et institutionnelles etc.) à la lumière des références aux valeurs et principes fondamentaux du service public.

Intervenants

M. Philippe VERMEULEN, Conseiller principal, Direction du Recrutement et du Développement, Fonction Publique Fédérale, Belgique

M. Mohamed Sami BEN ROMDHANE, Directeur Général, Direction Générale de la Fonction Publique et l'Administration, Présidence du Gouvernement, Tunisie

Modérateur :

Mme Neila CHAABANE, Directrice de l'Ecole doctorale, Faculté de sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis, ancienne Secrétaire d'Etat à la Femme et à la Famille, Tunisie ; Membre suppléant de la Commission de Venise au titre de la Tunisie

Discussion

13h00 - 14h30

Déjeuner

THEME 3 : INTEGRER LE SYSTEME DU MERITE DANS LA FONCTION PUBLIQUE : UNE MISSION IMPOSSIBLE ?

14h30 - 17h30

Quatrième session (pause-café : 16h00 - 16h15)

La 4^{ème} session abordera la thématique d'une politique et gestion modernes des ressources humaines. Quelles sont les ingrédients d'un système basé sur le mérite, ses avantages et ses inconvénients ? La session touchera plus spécifiquement les questions de gestion des compétences, de recrutement et de sélection basés sur le mérite.

Intervenants

Mme Külli TOOMET-BJÖRCK, Conseillère, Centre d'Excellence de la Fonction Publique, Bureau du Gouvernement, Estonie

Expérience nationale : Maroc

M. Taoufik AZARUAL, Directeur de la Fonction Publique

Modérateur :

Mme Neila CHAABANE, Directrice de l'Ecole doctorale, Faculté de sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis, ancienne Secrétaire d'Etat à la Femme et à la Famille, Tunisie ; Membre suppléant de la Commission de Venise au titre de la Tunisie

Discussion et conclusions de la journée

Mercredi, 29 mars 2017**THEME 3 : INTEGRER LE SYSTEME DU MERITE DANS LA FONCTION PUBLIQUE : UNE MISSION IMPOSSIBLE ? (suite)**09h30 - 13h00 Cinquième session (pause-café : 11h00 - 11h15)

La 5^{ème} session examinera le système de mérite dans la fonction publique sous l'angle de l'apprentissage et de la formation. Comment engager, garder et développer un personnel hautement qualifié ? Dans un deuxième temps, les participants chercheront à mettre en valeur les meilleures pratiques en termes d'utilisation des processus d'évaluation, de promotion et de développement de carrière pour un meilleur transfert de connaissances en tenant compte des spécificités des systèmes administratifs et de la culture organisationnelle.

Intervenants

Mme Külli TOOMET-BJÖRCK, Conseillère, Centre d'Excellence de la Fonction Publique, Bureau du Gouvernement, Estonie

Mme Khaoula LABIDI, Directrice Générale, Formation et Développement, Présidence du Gouvernement, Tunisie

Expérience nationale- Algérie

M. Reda RAMDANE, Directeur, Exécution et Audit, Direction Générale de la Fonction Publique et de la Réforme

M. Amar REZKI, Inspecteur à la Direction Générale de la Fonction Publique et de la Réforme

Modérateur :

Mme Neila CHAABANE, Directrice de l'Ecole doctorale, Faculté de sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis, ancienne Secrétaire d'Etat à la Femme et à la Famille, Tunisie ; Membre suppléant de la Commission de Venise au titre de la Tunisie

Discussion

13h00 - 14h30 Déjeuner

THEME 4 : LA PLACE DES FEMMES DANS LA HAUTE FONCTION PUBLIQUE : COMMENT COMBLER LE FOSSE ?14h30 - 16h30 Sixième session (pause-café : 16h00 - 16h15)

La 6^{ème} session abordera les thèmes d'égalité et la place des femmes dans la haute fonction publique ; enjeux, contexte et perspectives. La session servira à baliser le terrain et faire un état des lieux sur la situation de l'égalité dans la fonction publique en Europe et dans le Sud de la Méditerranée. Y-a-t-il un décalage entre les standards et les principes internationaux et la réalité et les attentes sur le terrain ?

Intervenants

Mme Carlien SCHEELE, Conseillère principale sur les questions d'égalité, Directrice, Ministère de l'Education, de la Culture et de la Science, Pays Bas, Experte nationale détachée auprès du Conseil de l'Europe.

M. Emmanuel BARON, Projets de Coopération, Direction de la Dignité Humaine et de l'Egalité, Conseil de l'Europe

Expérience nationale : Liban

Mme Jacqueline YACOUB BOUTROS, Premier Contrôleur, Département du Personnel, Conseil de la Fonction Publique

Mme Nada AL-KHATIB, Premier Contrôleur, Direction de la Recherche et du Conseil, Conseil de la Fonction Publique

Modérateur :

Mme Neila CHAABANE, Directrice de l'Ecole doctorale, Faculté de sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis, ancienne Secrétaire d'Etat à la Femme et à la Famille, Tunisie ; Membre suppléant de la Commission de Venise au titre de la Tunisie

Discussion et conclusions de la journée

16h30 – 18h30 Programme culturel



Jeudi, 30 mars 2016

THEME 4 : LA PLACE DES FEMMES DANS LA HAUTE FONCTION PUBLIQUE : COMMENT COMBLER LE FOSSE ? (suite)

09h30 - 13h00 Septième session (pause-café : 11h00 - 11h15)

Comment briser le plafond de verre pour réussir l'égalité dans la haute fonction publique ? La 7^{ème} et dernière session se penchera sur la présentation des meilleures pratiques permettant aux femmes d'accéder à la haute fonction publique

Intervenants

Mme Carlien SCHEELE, Conseillère principale sur les questions d'égalité, Directrice, Ministère de l'Education, de la Culture et de la Science, Pays Bas, Experte nationale détachée auprès du Conseil de l'Europe.

Mme Samia DOULA, Juge, Cabinet du Ministère des Femmes, de la Famille et de l'Enfance, Bureau du Ministre responsable des Femmes et des Affaires Familiales, Tunisie

Expérience nationale : Maroc

Mme Aouatif BAKKACHA, Chef du Service de la Formation continue,
Direction de la Modernisation de l'Administration

Expérience nationale : Mauritanie

M. Sid'Ahmed Ould AHMED JID, Directeur Général Adjoint en charge de la
Modernisation de l'Administration

Modérateur :

Mme Neila CHAABANE, Directrice de l'Ecole doctorale, Faculté de sciences
juridiques, politiques et sociales de Tunis, ancienne Secrétaire d'Etat à la
Femme et à la Famille, Tunisie ; Membre suppléant de la Commission de
Venise au titre de la Tunisie

Discussion

13h00 - 14h30 Déjeuner

14h30 - 17h30 Conclusions générales

Mme Neila CHAABANE, Directrice de l'Ecole doctorale, Faculté de sciences
juridiques, politiques et sociales de Tunis, ancienne Secrétaire d'Etat à la
Femme et à la Famille, Tunisie ; Membre suppléant de la Commission de
Venise au titre de la Tunisie

Mots de clôture et remise des certificats :

Représentant de la Présidence du Gouvernement, Tunisie

